Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 90 (1961)

Heft: 11-12

Rubrik: Société suisse des Maîtres de gymnastique : publication des cours d'hiver 1961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société suisse des Maîtres de gymnastique
Publication des cours d'hiver 1961

La société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le Corps enseignant :

a) *Cours de ski* du 26 au 31 décembre 1961.

1. Les Diablerets.
2. Les Monts-Chevreuils (l'un des groupes du cours formera la classe préparatoire pour le brevet d'I.S., voir les conditions, cours N° 7).
3. Wengernalp.
4. Sörenberg.
5. Flumserberg.
6. Stoos (dix places sont réservées aux Tessinois).
7. Iltios. Ce cours préparatoire pour la Suisse allemande au brevet d'instructeur de ski est obligatoire pour les candidats au cours du brevet d'instructeur de ski qui aura lieu au printemps 1962, cours organisé par l'IAS. Les exigences au cours préparatoire sont très grandes. Les candidats doivent joindre à leur formule d'inscription une attestation indiquant qu'ils ont déjà suivi un cours de ski (dates, lieu, directeur).

b) *Cours de patinage et de hockey sur glace*

– du 26 au 31 décembre 1961.

1. Bâle.
2. Saint-Gall.

– du 2 au 6 janvier 1962.

3. Moutier.

Le programme de ces trois cours comprendra l'étude de jeux de salle pour éviter une trop grande fatigue des participants.

Remarques

Participants : les cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du Corps enseignant en fonction qui enseignent le ski, le patinage ou participent à la direction de camps. Les cours sont mixtes.

Indemnités : cinq indemnités journalières de 7 fr., cinq indemnités de nuit de 4 fr., le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription : on ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique, ou de la section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b. Münchenbuchsee.

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Max Reinmann pour le mercredi 15 novembre au plus tard.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 2 décembre. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Lausanne, septembre 1961. *Le président de la commission technique :*

N. Yersin